



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT N° 236-20 AYANT POUR OBJET D'AMENDER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 117-11 DE LA MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS AFIN D'AJOUTER DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES RENDANT POSSIBLES LES PROJETS INTÉGRÉS. »

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 juillet 2020, le conseil a adopté le premier projet de règlement susmentionné.

Le projet de règlement amendant le règlement de zonage n° 117-11 ainsi que ses amendements et portant le n° 236-20 a pour objet de :

- Ajouter la section 7 « Dispositions particulières applicables aux projets intégrés » au chapitre 4 « Normes relatives aux bâtiments principaux ainsi qu'à certains usages » afin de **définir et d'encadrer les « projets intégrés »**.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

EN CONSÉQUENCE :

- 1. Exceptionnellement, en raison de la pandémie COVID-19, l'assemblée publique de consultation sera disponible sur le site web de la municipalité sous forme de présentation « Power Point » jusqu'au 31 juillet 2020.**

Pour celles et ceux qui le souhaitent, il est possible d'envoyer vos commentaires par écrit au responsable de l'urbanisme. Les détails pour les faire parvenir sont présents à l'intérieur de la présentation.

- 2. En plus, une assemblée publique de consultation aura également lieu le lundi 3 août 2020, à 20 h, à la salle de l'âge d'or de l'édifice municipal, située au 2335, route du Fleuve, aux Éboulements.**

Au cours de cette présentation, le responsable de l'urbanisme expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Une copie du projet de règlement n° 236-20 est disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité au www.leseboulements.com au bureau de la municipalité au 2335, route du Fleuve, Les Éboulements, de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h 00.

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 17^e JOUR DE JUILLET DEUX MILLE VINGT

LINDA GAUTHIER
Directrice générale – secrétaire-trésorière